DÉCLARATION PRÉALABLE
Coupe ou abattage d'arbre

Je pose une déclaration préalable pour la coupe ou l'abattage d'arbre en cas d'espace boisé classé, arbre à préserver identifié dans le PLU ou si l'on est dans un site classé / inscrit.

CERFA n° 16703 construction et travaux non soumis à permis de construire

Téléchargeable sur le site : http://www.service-public.fr (démarches et outils - formulaires administratifs). Il permet de compléter le dossier et le déposer en mairie ou l'envoyer en lettre en recommandé avec accusé de réception à la mairie où seront faits les travaux.

Nouveau **Démarche en ligne : Vous pouvez poser votre dossier en ligne,** https://saasweb.oci-urbanisme.fr/NetADS/sve/CCPV30/ lien disponible sur le site de la communauté de communes du pays viganais (service urbanisme).

Délai de droit commun : 1 mois (*2 mois si le terrain se situe en périmètre des monuments historiques*).

Pièces à fournir

DP1 : PLAN DE SITUATION

Il permet de localiser le terrain sur la commune.

Vous pouvez vous procurer la trame sur les sites Internet : http://www.cadastre.gouv.fr ou https://www.google.fr/maps

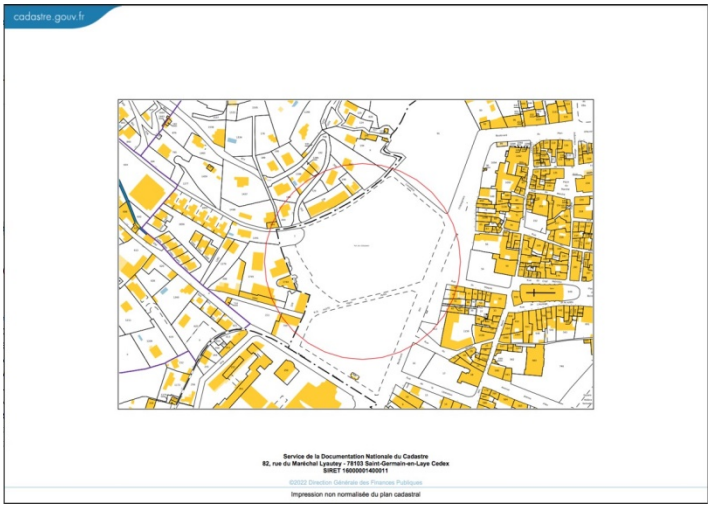

DP9 : PLAN SOMMAIRE

Un plan sommaire des lieux , il permet d'avoir une vision précise de l'état actuel du terrain. Il doit faire apparaitre l'état initial du terrain ainsi que les bâtiments existants.

DP10: CROQUIS ET UN PLAN

Ce plan est côté dans les trois dimensions de l'aménagement. Il est important d'indiquer l'échelle pour permettre de situer avec précision la localisation de(s) arbre(s) abattus en mettant une croix aux emplacements correspondants.

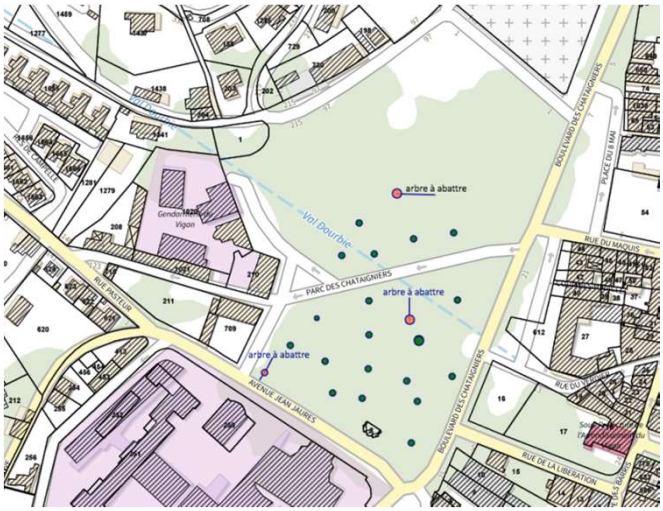

TOUT ELEMENT PERMETTANT DE COMPRENDRE LE PROJET

Une notice , descriptif détaillé exposant les motifs de l'abattage (état phytosanitaire, alignement routier, nouvelle construction…) et de développer le descriptif du projet de replantation ou de réaménagement paysager du terrain.

La possibilité de fournir une étude phytosanitaire.

La possibilité de communiquer l'arrêté de péril si pris par l'autorité territoriale,

Fournir des photographie de l'environnement proche et de l'environnement lointain

DP 11 - Matériaux utilisés et mode d'exécution des travaux.

Projet :

Le projet porte sur l'abattage de 10 arbres dont l'état phytosanitaire (Cf. rapport) est très mauvais et présente une possible transmission aux autres arbres du parc.

Situation :
Le parc M se trouve au centre-ville historique de la ville N à 150 m d'un monument historique,….

Mode d'exécution des travaux :
Il est prévu par l'entreprise C de procédé à la coupe de ses arbres avec des protections …
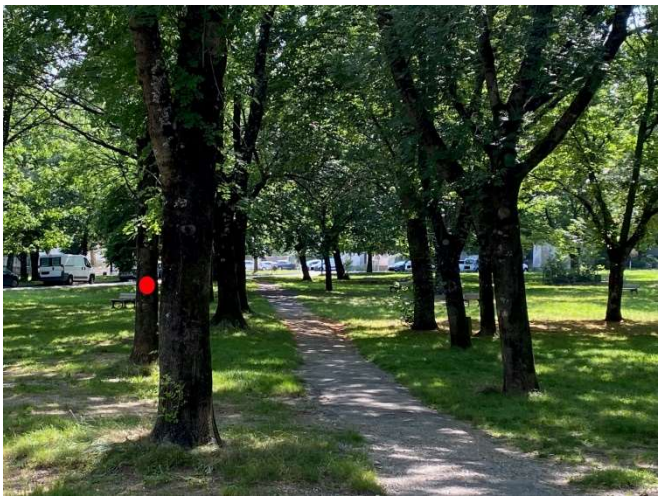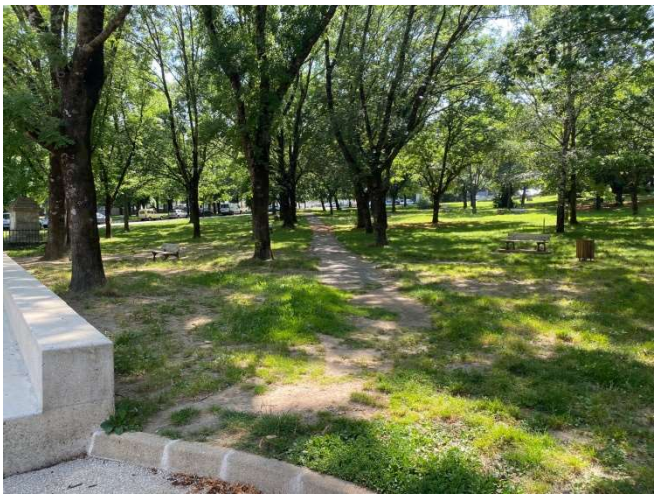
Il sera replanté aux mêmes endroits des arbres de type …